

CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET
DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

CLSPD
ENSEMBLE, PRÉVENONS.

LE GUIDE DE PRÉVENTION



Ville de Colomiers

CLSPD Colomiers

1 place Alex Raymond, BP 30 330

31 766 Colomiers cedex

05 61 15 23 80, mail

www.ville-colomiers.fr

COLOMIERS



édito



Karine Traval-Michelet
Maire de Colomiers
Vice-présidente
de Toulouse Métropole

Notre ville offre une véritable qualité de vie à ses habitant·e·s. Avec les services publics proposés, la dynamique économique et commerciale, les activités sportives et culturelles ou les équipements municipaux, **la lutte contre les violences et les incivilités est une de nos priorités pour garantir ce cadre de vie.** La tranquillité publique est un droit que nous devons porter haut, au bénéfice des Columérines et Columérins.

Avec les moyens dont dispose la collectivité et dans le cadre de ses compétences dévolues par la loi, **nous mettons tout en œuvre pour agir concrètement avec une volonté forte, celle de toujours combiner prévention et intervention contre toutes les formes de violence.** J'en suis convaincue, en travaillant collectivement sur l'éducation et la sensibilisation nous pouvons prévenir un certain nombre de situations et d'événements. C'est le sens des différentes actions menées sur le terrain, auprès notamment des plus jeunes, pour **alerter, échanger et proposer des solutions concrètes en matière notamment de prévention des addictions**

ou de lutte contre les violences faites aux femmes et contre le harcèlement. Cela s'accompagne également d'investissements conséquents dans notre Police municipale de proximité, aussi bien en termes d'effectifs que de moyens mis à sa disposition. Je pense notamment aux caméras individuelles dont nos agents sont désormais équipés, à la mise en place récente de notre brigade de nuit ou encore au déploiement de la vidéo-protection que nous poursuivons sur l'ensemble du territoire.

Pour autant, la Ville ne peut agir seule. **C'est là tout l'intérêt de notre Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) qui réunit et mobilise l'ensemble des parties prenantes pour une action coordonnée aux services de nos concitoyen·e·s.** Cette démarche s'inscrit dans un cadre plus large de responsabilité, où chaque acteur de la société, qu'il soit institutionnel, associatif ou citoyen, joue un rôle clé. Véritable chef d'orchestre de la politique de sécurité locale, le CLSPD pilote des actions de prévention et veille à la tranquillité publique, en particulier auprès des publics les plus vulnérables. **Cette approche globale permet à la Ville de Colomiers de développer une vision cohérente et ambitieuse en matière de sécurité publique, en travaillant en synergie avec les associations locales, les acteurs institutionnels et tou·te·s les citoyen·ne·s engagé·e·s.**

Je tiens à ce titre à saluer l'engagement des équipes et la mobilisation de l'ensemble de nos partenaires qui œuvrent au quotidien à fédérer ce collectif autour d'ambitions et objectifs partagés. Dans ce cadre, notre convention de coordination avec la Police nationale nous permet d'agir de manière concertée, avec des actions qui portent aujourd'hui leurs fruits.

Prévention, lutte contre les incivilités, protection des plus vulnérables, interventions sur le terrain : ensemble, nous nous mobilisons pour construire une société plus juste et plus sûre et garantir un cadre de vie apaisé aux habitantes et habitants de Colomiers.

Sommaire

3 Le CLSPD

5 Les addictions

7 Les violences intrafamiliales

11 Le harcèlement

13 Les vols par ruse & cambriolages

15 Les permanences

16 Contacts d'urgence

C.L.S.P.D

Agir et prévenir les violences

Mis en œuvre en 2011 par la Ville de Colomiers, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) s'attache à rassembler et à coordonner les actions des différents partenaires engagés pour la prévention et la sécurité sur le territoire columérin.

Le CLSPD intervient dans de nombreux domaines, notamment :

- L'aide aux victimes
- La prévention de la délinquance
- Le rapprochement police / population
- La lutte contre la radicalisation...

Dans une démarche partenariale, le CLSPD met à votre disposition ce guide de prévention afin de permettre aux partenaires et aux publics de rapidement identifier les axes de prévention et de tranquillité ainsi que les interlocuteurs et contacts utiles.

CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET
DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

CLSPD
ENSEMBLE, PRÉVENONS.

► Ce guide est amené à évoluer afin d'être d'être toujours en cohérence avec la stratégie nationale de prévention de la délinquance.



**LE PROTO,
C'EST TROP
RISQUÉ D'EN
RIRE.**

Détresse psychologique, malaises, vertiges
ou encore paralysie : le protoxyde d'azote présente
des risques majeurs pour la santé et la vie sociale.

Plus d'infos sur parlons-proto.fr



La Police municipale de la Ville de Colomiers joue un rôle de prévention auprès des jeunes tout au long de l'année.

L'arrêté municipal N° 2023-AR-0873 interdit l'usage détourné de protoxyde d'azote, à des fins récréatives, sur le domaine public. Infractions punies d'une amende prévue pour les contraventions de 2^{ème} classe au titre de l'article R.610-5 du Code pénal

→ **Tél : 05 61 15 31 77**

LES ADDICTIONS

Une addiction est une dépendance à une substance ou à une activité, avec des conséquences néfastes sur la santé de la personne affectée. Elle peut être favorisée par des facteurs environnementaux ou liés à l'individu.

Source : amelie.fr

Les types d'addiction

• Substances psychoactives

Le tabac
L'alcool
Le cannabis
Les opiacés (héroïne, morphine)
Le protoxyde d'azote
La cocaïne
Les poppers
Des médicaments et dérivés...

• Comportementales

Les jeux de hasard ou d'argent
Les jeux vidéos

Les effets de l'addiction

L'addiction a des conséquences sociales durables :

Isolement, marginalisation, stigmatisation, déscolarisation, perte d'emploi, séparation, problèmes financiers...

Elle a aussi des **répercussions sur la santé**, spécifiques au type de consommation ou de pratique. L'usage excessif d'une substance addictive peut être à l'origine d'une overdose ou d'un coma.

La consommation d'alcool et de drogues augmente le **risque d'accident**.

Les actions de la Ville

Pour lutter contre les addictions, la Ville a mis en place la campagne "**Le Proto, c'est trop risqué d'en rire**" en prévention pour les plus jeunes sur les dangers de la consommation de gaz hilarant.

Contacts utiles

ECOUTE CANNABIS 0 800 235 236 ou 01 42 75 80 00

Fil santé jeunes pour les 12-25 ans tous les jours de 9h00 à 23h00

DROGUE INFO SERVICE 0 800 231 313 (appel gratuit) ou 113

TABAC INFO SERVICE 39 39

ALCOOLIKES ANONYMES 09 69 39 40 20

ESPACE ECOUTE JEUNES 05 62 26 78 79

CSAPA I ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE 05 61 62 14 26

CSAPA I MAURICE DIDE I CHU DE TOULOUSE

Hôpital La Grave 05 61 77 80 82

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PURPAN

Service Addictologie 05 67 69 16 42



LES VIOLENCES

Les violences conjugales et intra-familiales traduisent des agressions qui peuvent être verbales, psychologiques, physiques, sexuelles, administratives et/ou économiques.

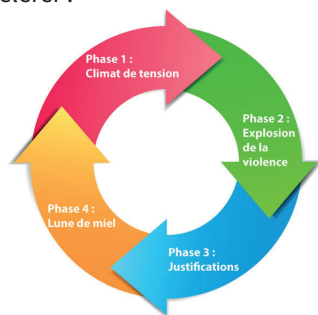
Source : service-public.fr

Comprendre le cycle de la violence

La victime est amenée à rester ou à retourner avec l'auteur.e malgré ce qu'elle subit dans la relation.

Ce cycle est composé de **4 phases distinctes** qui s'enchaînent et forment une boucle de répétitions dont l'intensité augmente au fil du temps, avec des violences de plus en plus marquées ainsi qu'un rythme qui peut s'accélérer :

1. Climat de tension
2. Crise
3. Justifications
4. Lune de miel



Les outils d'évaluation

LE VIOLENTOMÈTRE

C'est un outil d'auto-évaluation pour **mesurer la violence au sein d'un couple**. Il propose **23 questions** à se poser afin de repérer la présence ou menace de violences sexistes et sexuelles et analyser si la relation de couple est saine. Disponible en plusieurs langues, le violentomètre est distribué chaque année à 40 000 exemplaires dans les lieux municipaux et les boulangeries de Colomiers.

+ d'infos sur www.ville-colomiers.fr
ou en scannant ce QR code >>>



LES VIOLENCES

Les actions de la Ville

Le 25 novembre, la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes est l'occasion de sensibiliser le public par le biais de communications et d'initiatives locales.

Le CLSPD mène en parallèle toute l'année des actions pour informer notamment les jeunes et les familles dans les lieux publics et établissements scolaires :

- Campagnes de communication **STOP VIOLENCES**
- Dispositif "**Ici demandez ANGELA**" à travers des lieux refuge pour lutter contre le harcèlement
- Distribution de poches à pain portant des **messages de sensibilisation**, des violentomètres pour aider à identifier les comportements abusifs, ainsi que des cartes informatives...

Infos, numéros utiles et conseils sur www.ville-colomiers.fr



Affiche réalisée dans le cadre de la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.



Dispositif "Ici Demandez Angela" lieu refuge contre le harcèlement de rue.

Contacts utiles

VIOLENCES FAMILIALES 3919

CIDFF 31 05 34 31 23 31

FRANCE VICTIMES 31 05 62 30 09 82

APIAF TOULOUSE 05 62 73 72 62

OLYMPES DE GOUGES TOULOUSE 05 62 48 56 66

PLANNING FAMILIAL 05 61 25 54 17

STOP ! **À TOUTES** **LES FORMES DE** **VIOLENCES** **À L'ÉGARD DES** **FEMMES ET** **DES ENFANTS**

VIOLENCES FEMMES INFO

Appel anonyme et gratuit

3919

stop-violences-femmes.gouv.fr

ENFANCE EN DANGER

Votre appel peut sauver un enfant

119

allo119.gouv.fr

FRANCE VICTIMES

À COLOMIERS

05 62 30 09 82

contact@francevictimes31.fr



Signalement en
Pharmacie

17

En cas d'urgence
Police secours



Pour signaler toute forme de violence
arreteonslesviolences.gouv.fr

STOP!

CYBERHARCÈLEMENT

Ensemble, luttons contre les violences et le sexisme en ligne



**APPELEZ LE
3018**

Numéro gratuit, anonyme et confidentiel

Plus d'informations,
scanner le QR Code >>>



**LE CYBER HARCÈLEMENT
EST UN DÉLIT PUNI PAR LA LOI**

LE HARCELEMENT

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique.

Source : education.gouv.fr

Les différentes formes

Le harcèlement moral se manifeste par des agissements répétés susceptibles d'entraîner, pour la personne qui les subit, une dégradation de ses conditions d'études ou de travail pouvant aboutir à une atteinte à ses droits et à sa dignité, une altération de sa santé physique ou mentale, ou une menace pour son évolution professionnelle.

Le harcèlement sexuel se caractérise par le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste, qui portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, ou créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.

Le cyber harcèlement s'effectue via Internet (sur un réseau social, un forum, un jeu vidéo multijoueurs, un blog...). Les propos peuvent être des commentaires d'internautes, des vidéos, des montages d'images, des messages sur des forums.

Les conséquences

- Isolement
- Perte de l'estime de soi
- Baisse des résultats scolaires voire décrochage
- Profond mal-être
- Troubles alimentaires
- Conduites suicidaires, etc.

Les conseils en cas de harcèlement

- Parler à une personne de confiance
- Prévenir la Direction de l'Etablissement
- Recueillir et garder des preuves
- Porter plainte
- Contacter le **3018** (n° gratuit)

Les actions de la Ville

Le CLSPD travaille avec les partenaires éducatifs, associatifs et institutionnels du territoire pour sensibiliser sur les questions de harcèlement à l'école. Parmi les actions menées :

- **Campagnes "Stop cyber-harcèlement et cybersexisme"**
- **Création d'une rubrique sur le site ville-colomiers.fr** dédiée à l'accompagnement des familles, parents, élèves et victimes.
- **Interventions et conférences** dans le milieu scolaire, ciné-débat...

AU QUOTIDIEN

Adoptez les bons réflexes CONTRE LES CAMBRIOLAGES



Installez des équipements adaptés et conformes (système d'alarme, volets, grilles anti-effraction, détecteurs...)



Photographiez vos objets de valeurs et gardez les factures (bijoux, objets connectés, électroménager...)



Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'emménager (ou si vous venez de perdre vos clés)



Confiez votre double de clés à un proche de confiance ou cachez les en lieu sûr (ne pas les placer près du domicile)



Fermez vos portes, fenêtres et volets. Verrouillez les accès de votre habitation (même en cas de courte absence)



Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité (appelez la société mentionnée si besoin)



Si vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage : **composez le 17**. Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés !

LES VOLS

Le vol par ruse est réalisé par une personne qui usurpe une qualité (policier, gendarme, agent de la compagnie des eaux...).. ou consiste à se faire passer pour quelqu'un d'autre ou à utiliser une ruse pour pénétrer dans une habitation.

Source : education.gouv.fr

Les conseils

Pour prévenir les vols

- Eviter d'avoir de l'argent en espèce et être vigilant au distributeur
- Ne pas transmettre ses informations bancaires
- Demander à voir la carte professionnelle
- Eviter de laisser rentrer à son domicile des personnes inconnues

En cas de vol

- **Contactez la Police nationale ou la Gendarmerie** pour déposer plainte en fournissant de tous les détails.
- **Faire opposition sur sa carte bancaire**
- **Informez son assurance** et déclarer le sinistre.

Les actions de la Ville

Le CLSPD et la Police municipale se mobilisent afin de prévenir et limiter les vols sur le territoire :

- **Ilotage de la Police municipale et de la Police nationale**
- **Vidéosurveillance : 166 caméras à Colomiers**
- **Campagnes de prévention contre les cambriolages**, à destination du grand public et des seniors notamment (voir ci-contre)
- **Opération Tranquillité vacances**
- **Voisins solidaires** : réseau d'habitant.es bénévoles qui jouent un rôle de vigilance et de solidarité dans leur quartier, en lien avec la Police Municipale et la Police Nationale.

+ d'infos sur www.ville-colomiers.fr
ou en scannant ce QR code >>>



Contacts utiles

POLICE NATIONALE : 17 ou 112

POLICE MUNICIPALE : 05 61 15 31 77

Horaires

- du lundi au vendredi du 7h à 22h
- le samedi de 12h à 22h
- le dimanche 10h à 18h



LES PERMANENCES

La Ville de Colomiers déploie toute l'année des permanences conseil avec ses partenaires des services publics, associatifs et privés compétents pour venir en aide aux personnes en difficulté.

AVOCATS

2^e et 4^e mardi du mois

Mairie de Colomiers

05 61 15 22 22

DÉLÉGUÉ DÉFENSEUR DU DROIT

Dernier mardi du mois, 14h à 17h

Maison Citoyenne du SEYCHERON

05 61 15 31 85

FRANCE VICTIME 31

1^{er} et 3^e lundi du mois, 9h30 à 12h

Maison citoyenne St-Exupéry

05 61 15 31 65

2^e et 4^e lundi du mois, 14h à 17h

Mairie de Colomiers

05 61 15 22 22

ADIL

2^e jeudi du mois, 14h à 17h sur rdv

Maison Citoyenne ST-EXUPÉRY

05 61 15 31 79

CIDFF Centre d'information sur le droits des femmes et des familles

1^{er} et 3^e mardi du mois, 14h à 17h

Maison Citoyenne du
SEYCHERON

05 61 15 31 85

2^e et 4^e lundi du mois, 14h à 17h

Mairie de Colomiers

05 61 15 22 22

CONCILIATEUR DE JUSTICE

14h à 17h en Mairie

05 61 15 31 85

CLCV Consommation

Logement et cadre de vie

3^e jeudi du mois, 14h à 16h30

Maison Citoyenne EN JACCA

05 61 15 31 81

CCASS - Ville de Colomiers Centre communal d'action sociale et de de santé

05 61 15 22 26

MDS - Colomiers

Maison départementale des Solidarités

05 61 16 82 00

CLUB DE PRÉVENTION

05 36 25 25 37

ESPACE ÉCOUTE PARENTS

Tous les lundis en alternance

Maison Citoyenne En Jacca

05 61 15 31 81

Maison Citoyenne St-Exupéry

05 61 15 31 79

MDEJ - Tournefeuille

Maison de la Justice et du Droit

05 61 78 69 18

+ d'infos sur www.ville-colomiers.fr
ou en scannant ce QR code

>>>



urgences

Hébergement d'urgence **115**

Enfance en danger **119**

Violences familiales **3919** et **114** par SMS

Pompiers **18**

Service d'urgences européen **112**

SAMU **15**

Police nationale **17**

Police municipale de Colomiers **05 61 15 31 77**

Ville de Colomiers **05 61 15 22 22**

Acteurs de la Ville



Partenaires institutionnels et associatifs



► Ce guide est amené à évoluer afin d'être en phase avec la stratégie nationale de prévention de la délinquance.